

La liberté du
17.03.2017

Pas d'interdiction du glyphosate

Conseil national » Le glyphosate ne doit pas être interdit en Suisse. Le Conseil national a rejeté hier par 119 voix contre 68 un postulat de Louis Schelbert (verts/LU) qui demandait au moins une réévaluation de la dangerosité et des autorisations accordées à cet herbicide.

Une agence onusienne a réévalué en 2015 la dangerosité du glyphosate, qui pourrait être cancérigène pour l'homme, a plaidé le député écologiste. Cet herbicide est le plus utilisé au monde et se retrouve notamment dans le Roundup du géant de la chimie Monsanto.

Les connaissances scientifiques actuelles ne justifient pas d'intervenir, selon le ministre de l'Economie Johann Schneider-Ammann. Et l'Agence européenne des produits chimiques a décidé mercredi de ne pas classer le glyphosate comme cancérigène. » **ATS**